

5e année N° 123 10 juin 1953

BULLETIN TECHNIQUE
DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES
RHONE-ALPES

Bimensuel

22, rue de Brest — LYON
Téléphone : FRanklin 82-51

Compte chèques postaux Lyon 2168-43 — — Fédération des Groupements de Défense, 4, Place Gensoul - LYON

Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région.

AVERTISSEMENTS

VIGNE

MILDIOU : Arrivant à la fin de la période d'incubation des premières contaminations du Mildiou, les pluies tièdes et quasi générales des 6, 7 et 9 juin ont été particulièrement favorables à la propagation de la maladie.

En conséquence, un traitement au cuivre devra être appliqué **avant le 15 juin en toutes régions.**

POMMIER - POIRIER

TAVELURES : Bien que cette maladie ait été très peu active jusque-là, les pluies des 6 et 7 juin, survenant après la période d'averses faibles mais répétées du 30 mai au 5 juin, ont fourni un terrain très favorable aux premières contaminations importantes de la saison.

Le dernier traitement devra être renouvelé **avant le 17 juin** dans les régions suivantes :

Ain : 45 - 47 - 48 - 49 - 50 - 51 - 52.
Ardèche : en totalité sauf 141.
Drôme : en totalité sauf 122.
Isère : 105 - 106 - 107 - 108 - 109 - 110 - 111 - 112 - 115 - 116 - 117 - 118.
Loire : 1 - 2 - 3 - 11 - 12 - 13.
Rhône : néant.
Savoie : 81 - 84 - 91 - 92.
Haute-Savoie : 61 - 63 - 69 - 70.

Toutefois, si le traitement N° 122 avait été retardé après le 7 juin du fait du temps défavorable, il ne devra être renouvelé qu'à une date impossible à préciser pour l'instant.

Dans les **autres régions,** ce traitement devra être appliqué **avant le 19 juin** du fait des pluies généralisées du 9.

POMMIER - POIRIER - NOYER

CARPOCAPSE : En raison de la persistance des vols du Carpocapse et du retour, depuis le 5 juin, de températures plus favorables à son activité sexuelle, le premier traitement devra être effectué ou renouvelé **avant le 17 juin** en **toutes régions.**

Ce traitement pourra éventuellement être combiné avec le traitement ci-dessus dirigé contre la tavelure.

POMME DE TERRE

MILDIOU : Les conditions climatiques favorables au mildiou de la vigne le sont également au mildiou de la pomme de terre.

Jusqu'à 700 m. d'altitude, un traitement au cuivre devra être effectué **avant le 14 juin sauf** dans les champs où le **dernier traitement** a été exécuté **après le 6 juin.**

P113

INFORMATIONS

LE CERCOPE : On relève depuis quelques semaines sur les feuilles de diverses essences fruitières, notamment pêcher, pommier et cerisier, de petites taches décolorées, anguleuses en mosaïque, couvrant de larges zones du limbe. Sur le pommier ces taches deviennent rapidement brunes, rousses sur le cerisier ; sur pêcher elles se colorent en rose sur les variétés précoces ; sur poirier elles restent gris clair ou noircissent. Les dimensions de chacune de ces taches, qui sont délimitées par les plus petites nervures, ne dépassent pas 2 millimètres, mais on en trouve des amas de 20 à plusieurs centaines qui, en se rejoignant, forment des plaques desséchées continues.

Il ne s'agit pas d'une maladie, mais des piqûres répétées d'un petit hémiptère du genre Cercopis, une jolie petite cicadelle de 10 à 12 mm. de long aux ailes en toit vivement colorées de rouge et de noir.

Jusque-là, cette affection n'a pas présenté de caractère de gravité. Toutefois, si une partie trop importante du feuillage était atteint et risquait de perturber l'alimentation de l'arbre, il conviendrait d'envisager un traitement spécial à l'aide d'un insecticide de contact : lindane après la récolte des fruits, D.D.T. avant.

LA CECIDOMYIE DES FEUILLES DU POIRIER (Perrisia Piri) : Cet insecte peu connu est actuellement en recrudescence dans la région lyonnaise. Il s'agit d'une petite mouche très voisine de la Cécidomyie des poirettes, qui vole et pond ses œufs en avril et au début de mai. Les larves s'installent au bord des feuilles qui s'enroulent symétriquement dans le sens de leur longueur et noircissent assez rapidement. Les dégâts ne peuvent se confondre avec ceux du puceron cendré ; alors que ce dernier roule les feuilles un peu suivant toutes les directions, la Cécidomyie les roule régulièrement en double gouttière. D'ailleurs, même en ce moment, on peut retrouver vers le bord des feuilles roulées quelques minuscules asticots blanc-jaunâtre.

Sauf dans les cas extrêmes, cet insecte n'offre pas non plus de grande importance économique. Les traitements restent à mettre au point. Il semble qu'on devrait atteindre l'adulte avant la ponte à l'aide des mêmes insecticides que ceux utilisés contre la Cécidomyie des fruits.

ERINOSE DE LA VIGNE SUR FLEURS : Comme en 1951, l'Erinose de la vigne s'est transportée sur certains cépages des feuilles sur les grappes en fleurs : on observe alors sur la rafle et les pédoncules floraux un feutrage blanc roussâtre, virant au rose violacé sur les rouges, assez dense et qui parvient quelquefois à englober les fleurs.

A cette occasion, il convient de rappeler que les principaux traitements (au soufre), contre le minuscule acarien qui est à l'origine de cette affection, se placent, d'une part, à la fin du débourrement, d'autre part, à l'apparition des grappes florales. Il est par conséquent trop tard actuellement pour envisager un traitement.

COURRIER DES ABONNES

CONCOURS DE DETECTION DU MILDIOU DE LA VIGNE

Des échantillons de taches primaires du Mildiou, avec ou sans fructification, nous sont déjà parvenus des localités suivantes :

— Saint-André-d'Apchon (Loire), le 16 mai ;
— Saillans (Drôme), le 22 mai ;
— Arras-sur-Rhône (Ardèche), le 29 mai ;
— Voiron (Isère), le 1er juin ;
— Belleville-sur-Saône, Ampuis (Rhône) et Saint-Jean-de-Muzols (Ardèche), le 2 juin.

L'extension des foyers primaires n'étant pas encore terminée, le **concours reste ouvert** et la liste des abonnements servis en récompense sera publiée dans le courant de juillet.

D'un abonné de la Drôme (délégué betteravier), à la date du 4 juin 1953 :

« *Depuis quelques années, notre région voit se développer régulièrement la cochenille floconneuse dont vous faites mention dans le* Bulletin *N° 122 reçu ce matin.*
» *Auriez-vous l'obligeance de me faire connaître grosso modo le cycle de développement de cet insecte ?*
» *Vous indiquez un traitement à appliquer dès à présent ; en quoi consiste-t-il ?* »

Réponse : La cochenille floconneuse de la vigne (pulvinaria vitis) passe l'hiver sous forme d'insecte incomplètement développé, tout au moins en ce qui concerne les feuilles ; elle est alors protégée par un petit bouclier brun, allongé, de 3 à 4 mm. de long et de 1,5 mm. de large. La croissance reprend dès la première poussée de sève. Elle commence alors à émettre la bourre laineuse d'un beau blanc qui permet de la repérer. Arrivée en mai au terme de sa croissance, elle pond et meurt tandis que ses œufs se développent et éclosent à l'abri du bouclier de fin mai à début juillet. Les jeunes larves mobiles, jaunes, que l'on peut observer à la loupe, ne tardent pas à se fixer, sur le bois d'un an de préférence, enfoncent une trompe très fine et très allongée dans les tissus, sucent la sève et commencent à former leur bouclier. La fécondation a lieu à l'automne, donc avant le complet développement de l'insecte.

Le traitement d'été de ce ravageur, qui a été précisé dans notre *Bulletin* N° 121, se place à l'apparition des jeunes larves, c'est-à-dire dès maintenant.

Le Contrôleur
chargé des Avertissements agricoles :
P. LATARD.

L'Inspecteur
de la Protection des Végétaux :
A. PITHIOUD.

Le Gérant : G. GRISARD

• 128552 - Imp Réunies de Lyon - 6-1953
Dépôt légal n° 1155 ——— 2-1953